

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes
ADJOINTS ADMINISTRATIFS – MOBILITE AU FIL DE L'EAU 2022 CYCLE 4

DECISION POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1^{er} janvier 2023 pour les candidatures externes
(une prise de poste le 30/12/2022 au plus tard pourra être demandée pour les candidatures externes)

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.
Le service devra faire connaître le 21 octobre 2022, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e)).

De plus, compte tenu des élections professionnelles de 2022, aucune prise de poste ne peut intervenir du 15 octobre au 2 décembre 2022.

POSTES			CANDIDATES RETENUES		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom des candidates	Corps	Service d'origine
DDT 03					
	Instructeur(trice) ADS	1420030009	RODRIGUES Karen	Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	FPT
DDT 69					
	Assistant(e) de service	E000010802	BRIAIS Sarah	Adjoint administratif territorial	FPT

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 13 octobre 2022

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional adjoint

Signé
Didier BORREL